

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DÉPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA VIENNE  
SEANCE DU 17 DECEMBRE 2004

Nombre de conseillers  
- en exercice : 22  
- présents : 15  
- votant : 15

L'an deux mil quatre, le dix sept décembre.

Le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de la Vienne dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à 16 heures à la direction du service d'incendie et de secours de la Vienne, sous la présidence de Monsieur André SENECHÉAU.

Date de convocation du conseil d'administration : 24 novembre 2004.

Présents :

Monsieur Ludovic GUILLAUME, directeur de cabinet de Monsieur le Préfet de la Vienne.  
Messieurs Gérard BASTIERE, Raymond BRUNET, Michel BURLOT, James CHEVALIER, Henri COLIN, Jean-Claude CUBAUD, Roland DEBIAIS, Robert GEAY, Christian MICHAUD, René GIBAUT, Francis GIRAULT, Jean-Marie PARATTE, Dominique REANT, Edouard RENAUD, André SENECHÉAU, membres du conseil d'administration.

N°2004-6-h

Assistaient à la séance avec voix consultative en tant que représentants des sapeurs-pompiers :

Adjudant Jean-Luc BERTIN, Capitaine Jean-François MARCHAIS, Capitaine Serge MARONNEAU, Adjudant Jean MESSY.

Assistaient également à la séance

Madame Marie-Françoise MASDUPUY, payeur départemental  
Colonel Patrice BRISSET, directeur départemental  
Lieutenant-colonel Jérôme GERBEAUX, directeur départemental adjoint  
Monsieur Patrick SANCHEZ, directeur administratif et financier

Excusés :

Messieurs Guillaume DE RUSSE, Daniel LHOMOND, Jean-Pierre JARRY, Jean-Claude RIBARDIERE, Camille SAVIN, Joël TONDUSSEON, membres du conseil d'administration.  
Commandant Michel BELLOT, médecin-chef du SDIS.

**OBJET :**

**MARCHE  
D'ASSURANCES  
FLOTTE  
AUTOMOBILE**

**Bris de machines  
Marchandises  
transportées**

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

VU, le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 1424-24 et suivants,

VU, le Code des Marchés Publics 2004,

VU, la décision de la Commission d'Appel d'Offres en date du 2 décembre 2004,

VU, le rapport de M. le Président,

**AUTORISE**

Le Président à signer un marché d'assurances flotte automobile, bris de machines et marchandises transportées après appel d'offres ouvert avec la SMACL 141, avenue Salvador Allende 79031 NIORT cedex 9.



Le Président du conseil d'administration,

M. André SÉNÉCHEAU



